

Le renouvellement du partenariat entre la France et les Comores est un pas vers l'apaisement des relations bilatérales et l'espoir d'un développement régional harmonieux

La France et l'Union des Comores viennent de renouveler leur partenariat à travers la signature d'un document cadre qui ouvre de nouvelles et d'importantes perspectives.

Nous, élus de Mayotte saluons la « révolution copernicienne » qui a été opérée depuis le projet initial, en septembre 2017, de feuille de route entre les Comores et Mayotte qui avait déclenché l'émoi et une mobilisation populaire des Mahorais, laquelle avait conduit à l'abandon du projet contesté.

La prise en compte des intérêts territoriaux du 101^{ème} département français et la concertation avec ses représentants pour l'élaboration du nouveau projet franco-comorien ont conduit à plusieurs changements de paradigmes.

En premier lieu, la lutte contre l'immigration clandestine vers Mayotte, devrait connaître des progrès notables, qu'il s'agisse de l'immigration illégale en provenance des Comores ou d'Afrique, notamment grâce au contrôle des ateliers de fabrication des « kwassa-kwassa » qui permettent la traversée des Comores vers Mayotte.

En second lieu, l'augmentation, sans précédent, de l'aide publique française au développement à destination des Comores, nous l'espérons, devrait favoriser le développement économique et social de l'Union des Comores, offrant ainsi à la jeunesse de ce pays d'autres perspectives que la fuite de sa terre natale.

Enfin, l'acceptation par les autorités comoriennes de la participation des élus nationaux et locaux mahorais à la mise en œuvre et au suivi de l'accord est en soi un palier qui est franchi en ce qui concerne l'évolution de la revendication comorienne sur Mayotte.

Cette ouverture d'esprit des îles qui ont fait le choix de l'indépendance pour fonder l'Union des Comores, ce début de prise en compte du libre et volontaire choix des Mahorais d'une décolonisation par intégration de Mayotte à la France est à marquer d'une pierre blanche. Elle est un pas vers l'apaisement des relations bilatérales et l'espoir d'un développement régional harmonieux.

A cet égard, nous appelons à la poursuite du dialogue bilatéral, notamment en ce qui concerne l'intégration régionale qui est incontournable pour la construction d'une aire de paix et de prospérité dans le Sud-Ouest de l'Océan indien. C'est pourquoi nous saluons l'appel du président de la République français lancé à son homologue comorien concernant l'intégration pleine et entière de Mayotte aux Jeux des Iles de l'Océan Indien et au sein de la Commission de l'Océan indien.

Les parlementaires de Mayotte :

Madame Ramlati ALI
Monsieur Mansour KAMARDINE
Députés de Mayotte

Monsieur Thani MOHAMED-SOILIHI
Monsieur Abdallah HASSANI
Sénateurs de Mayotte

Le Président du Conseil départemental de Mayotte :

Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI,
Représenté par **Monsieur Mohamed SIDI,** Vice-Président chargé de la
Coopération décentralisée et des Affaires européennes